

**Isabelle BARRIERE
Auréliе SOUIL**

Ligne constat : 05.55.20.98.84

Dossier géré à TULLE

17 Quai Alfred De Chamard
BP 162
19005 TULLE
☎ : 05.55.20.00.66
✉ : etude.tulle@huissiers19.com

13 rue du Teil
19400 ARGENTAT
☎ : 05.55.28.82.08
✉ :
etude.argentat@huissiers19.com

53 avenue Charles de Gaulle
19300 EGLETONS
☎ : 05.55.93.19.20
✉ :
etude.egletons@huissiers19.com

140 Route des Champs
d'Auvergne
19 500 MEYSSAC
☎ : 05.55.20.29.25
✉ :
etude.meyssac@huissiers19.com

Horaires d'ouverture :
Etudes ouvertes de
9h à 12h et de 14h à 17h30

TVA intracommunautaire :
FR21389575283
N° SIRET : 389575283 00053

Références à rappeler :

**Référence Etude : 51433 –
AS**

N° RCS BRIVE : 389 575 283
Capital social : 457 347.03€

Paiement carte bancaire accepté



<https://www.actemis19.com>

Domiciliation bancaire :
CAISSE D'EPARGNE D'AUVERGNE ET
DU LIMOUSIN
IBAN :
FR 76 18715 00101 08002302158 69
CEPAFRPP871



Huissiers de Justice Associées

Commissaires de Justice

Compétence sur la Cour d'Appel de Limoges (Corrèze, Creuse, Haute Vienne)
Compétence Nationale pour les Constats

**Il sera procédé à la VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES des meubles et objets mobiliers
dépendant d'une LIQUIDATION JUDICIAIRE**

par le ministère de Me Auréliе SOUIL :

LE JEUDI DEUX JUILLET 2026 à 11h00, visite à 10h45

Au 15 lieu-dit Chassanaguilloux 19200 SAINT FREJOUX

Frais en sus 14.28% ttc

POSSIBILITE DE VENTE EN 1 LOT

CATALOGUE DE LA VENTE (NON EXHAUSTIF)

Lot 1 : poste à souder semi-automatique 320 Ampères de marque PCWERTC,



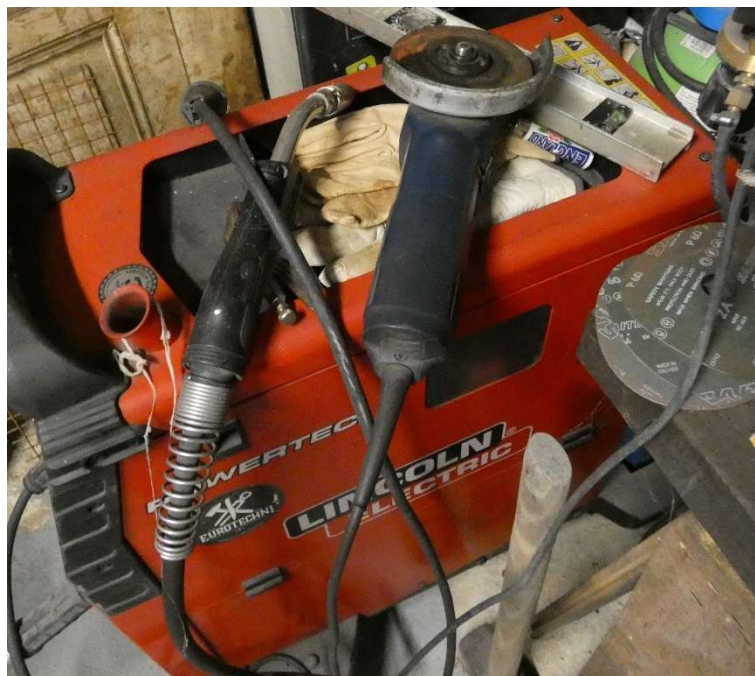
**Lot 2 : 1 poste à souder GYS , pro TIG 201 AC avec casque, + 1 desserte sans la
bouteille de gaz**



Lot 3 : 1 découpeuse plasma CUT 60P, STAHLWERK, + housse



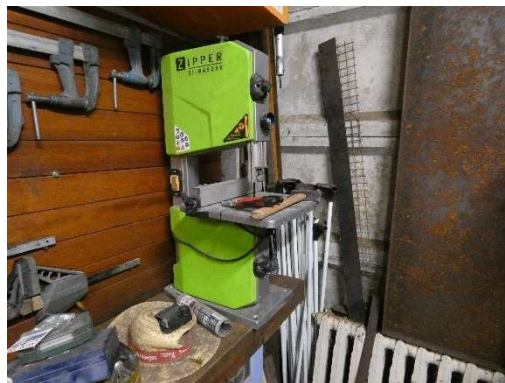
Lot 4 : 1 meuleuse de marque BOSCH



Lot 5 : 1 chauffage soufflant de marque TROTEC IDX31D 30 kWh, fonctionne au fioul



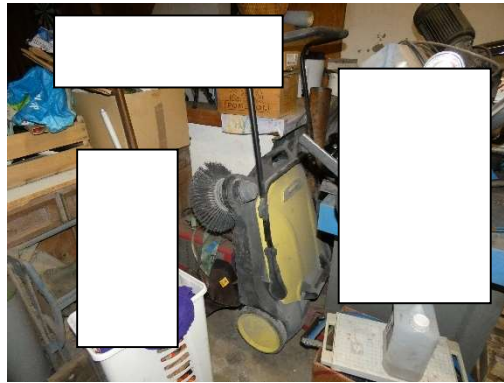
Lot 6 : 1 scie à ruban verticale ZIPPER ZI-BAS250



Lot 7 : une scie à ruban bimétal PROMAC MBS-910CS



Lot 8 : 1 balayeuse de marque KARCHER



Lot 09 : 1 petit lot de ferraille (chutes) + et de visserie

RETRAIT IMMEDIAT DU MATERIEL A LA FIN DE LA VENTE.

CONDITIONS DE VENTES

La SELARL ACTEMIS est une étude de Commissaires de justice habilitée à faire des ventes aux enchères judiciaire.

A ce titre, nous agissons comme mandataire du vendeur.

Les biens proposés à la vente :

Une visite est organisée avant la vente,

Les acquéreurs peuvent voir les biens avant la vente.

Les biens proposés sont des biens d'occasion

Ils sont vendus en l'état,

L'enchérisseur :

L'enchérisseur doit agir pour son compte, Il s'engage à régler comptant le prix d'adjudication augmenté des frais acquéreurs (14.28%).

Pour enchérir il faut être présent et se manifester par un geste pour porter des enchères.

Les enchères par téléphone sont acceptées sous réserve que le téléphone passe sur le lieu de la vente.

Les ordres d'achat sont également acceptés jusqu'à la veille de la vente.

A cet effet, il conviendra de nous adresser votre règlement (virement, carte bancaire, espèces selon réglementation, paiement à distance ou chèque). Si vous êtes adjudicataire vous recevrez votre bordereau d'adjudication par mail ou courrier, 48H après la vente.

Adjudication et transfert de propriété : L'adjudicataire sera la personne qui aura porté l'enchère la plus élevée. Le coup de marteau suivi de la prononciation du mot « adjudgé » matérialisera la fin des enchères et le transfert de propriété du bien. L'adjudicataire ne pourra obtenir la livraison du lot qu'après règlement de l'intégralité du prix.

La maîtrise de la vente :

L'officier vendeur veillera au respect de la loi et à la maîtrise de la vente , il veillera notamment à l'égalité entre l'ensemble des enchérisseurs, se réserve le droit de refuser toute enchère provenant d'un enchérisseur réputé mauvais payeur, d'organiser les enchères de la façon la plus appropriée.

Au cours de la vente, l'huissier de justice se réserve le droit de modifier les lots, (les réunir ou les diviser), les modifications seront annoncées au cours de la vente,

Le matériel non conforme avec les normes de sécurité sera vendu pour les pièces

Pour les ventes de véhicules, un contrôle technique sera effectué sur les véhicules avant la vente sous réserve de détenir la carte grise,

Tous acquéreurs d'un véhicule devra justifier avant de partir d'une assurance pour le véhicule sinon le véhicule devra être remorqué,

Palement :

La vente sera faite au comptant et en euros. Les acquéreurs paieront des frais en sus des enchères 14.28 % TTC soit 11.90% HT

L'adjudicataire pourra s'acquitter par les moyens suivants : Par carte bancaire, par chèque bancaire avec présentation obligatoire d'une pièce d'identité en cours de validité, par virement bancaire, en espèces (selon la réglementation en vigueur) jusqu'à 1 000 euros frais et taxes comprises pour les ressortissants français et jusqu'à 15 000 euros frais et taxes comprises pour les ressortissants étrangers sur présentation de leur domiciliation fiscale. En application des règles de TRACFIN, le règlement ne pourra pas venir d'un tiers.

Il est formellement interdit de se porter acquéreur puis de se dédire et de ne pas payer son lot,

A défaut, après mise en demeure restée infructueuses le bien sera remis en vente à la demande du vendeur sur folle enchère

L'adjudicataire défaillant pourra se voir réclamer :

Des intérêts de retard au taux légal

Le remboursement de couts supplémentaires

Le paiement du prix de l'adjudication ou la différence entre le prix initial et la folle enchère

Si le vendeur ne formule pas de demande dans un délai de 3 mois à compter de l'adjudication la vente est résolue sans préjudices de dommages et intérêts,

En cas de double enchères, le bien sera immédiatement remis en vente.

Retrait des lots :

Aucun achat ne sera délivré avant paiement effectif de l'intégralité du bordereau.

Tout lot acheté et non repris le jour de la vente sera stocké, à charge de frais journaliers pour l'acquéreur.

Si nous devons conservés votre lot, des frais de 25€HT/ jour vous seront facturés.

www.actemis19.com